

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2024_169

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise MAULET PASQUALIN SARL en date du 17 octobre 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de raccordement aux réseaux AEP et EU,
Rue du Foron.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la Rue du Foron sera fermée à la circulation et une déviation mise en place (suivant le plan joint) **du Mercredi 23 Octobre 2024 au Jeudi 15 Novembre 2024 (Durée des travaux de 5 jours sur la période).**

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,



A Scionzier, le 17/10/2024

Le Maire,

M. Sandro PÉPIN



